

COMMUNIQUE DE PRESSE

BUDGET 2022 – FORTE PROGRESSION DES RENTREES FISCALES

Lutry, le 4 novembre 2021 – La Municipalité présente son budget avec un déficit de CHF 2 millions après allocation aux amortissements et aux réserves obligatoires. Ce dernier est toutefois inférieur de près de CHF 1.8 million au déficit prévu au budget 2021. Grâce au bénéfice des Services industriels de plus d'un million, la Commune devrait pouvoir dégager un autofinancement de CHF 171'000.

Dans un contexte économique et sanitaire toujours incertain, la Municipalité s'est voulue plutôt optimiste dans l'élaboration du budget 2022. Ceci notamment grâce à la forte progression des rentrées fiscales 2021 et des effets de la pandémie jusqu'à ce jour relativement insignifiants sur les charges de fonctionnement de la Commune.

Malgré une augmentation des charges globales en hausse de plus de CHF 3.6 millions, le déficit a pu être contenu, voire même réduit, grâce à la hausse des recettes fiscales structurelles de plus de CHF 4.5 millions (+ 10%). Ces recettes proviennent notamment de l'arrivée dans la commune de nouveaux contribuables et d'entreprises à fort potentiel fiscal.

Les **recettes de fonctionnement** ont été estimées à plus de CHF 76.5 millions, progressant ainsi de plus de CHF 5.3 millions par rapport aux recettes portées au budget 2021.

Les principales variations proviennent de l'estimation à la hausse de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques de plus CHF 2'990'000 (+ 7.3%), et d'une progression importante de l'impôt sur le bénéfice des entreprises de plus de CHF 1'465'000 (+ 83%) résultant des projections réjouissantes de 2021.

Les **charges de fonctionnement** ont quant à elles été estimées à plus de CHF 77.3 millions, marquant une augmentation d'environ CHF 3.6 millions par rapport aux charges budgétaires 2021.

Malgré les efforts entrepris par la Municipalité pour contenir les charges communales dont elle a en partie encore la maîtrise, ces dernières augmentent néanmoins de CHF 912'000 par rapport au budget 2021.

Les **charges cantonales et intercommunales** augmentent également de plus de CHF 2.7 millions tenant compte en partie de l'impact de la progression des recettes fiscales sur les charges péréquatives.

Investissement

Malgré cette projection déficitaire, la Commune a prévu d'investir plus de CHF 7.5 millions en 2022, dont CHF 2 millions pour la création de nouveaux logements. Un demi-million devra permettre la construction d'un skate-park, alors que CHF 1 million sera consacré au réaménagement de nouveaux locaux pour la voirie.

Les autres dépenses seront quant à elle essentiellement destinées aux coûts d'entretien et de rénovation des infrastructures communales existantes.

Compte tenu des liquidités et réserves importantes dont elle dispose encore, l'entier de ces investissements devrait être financé par la trésorerie courante de la bourse communale.

La Municipalité

Renseignements complémentaires :

Étienne Blanc, Conseiller municipal en charge des Finances & Gérances

etienne.blanc@lutry.ch